

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février, les membres du Comité Syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21	Membres présents :	
En exercice	21	Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOURCIE-AMARE M. (suppléante de M. MARTENS C, excusé), MAILLOT MC, PLANTE M.	
Présents	18	Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, HUBERT M. (suppléant de M. PAULIEN R, excusé), JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE JP, LECHON A, MICHEL D, MONSEGU M, PELANNE C.	
Dont suppléants	2		
Dont représentés	0		
Votants	18		
Dont pour	18	Etaient excusés :	
Dont contre	0	Mme ARGILAGA MC,	
Dont abstention	0	Mrs GUIRAUT J., LANUSSE CAZALE A, MARTENS C, PAULIEN R	
Date convocation : 17/02/2020		Secrétaire de séance : MAILLOT Marie-Christine	

N°2020 – C6 – FINANCES – SUBVENTION AU COMITE D'ACTION LOCALE
RAPPORT

Michèle PLANTE rappelle au Comité Syndical l'existence du Comité d'Action Locale qui vient proposer aux agents du Syndicat, de la Mairie et du CCAS de GARLIN la possibilité de prestations à tarifs intéressants, notamment d'une mutuelle.

A ce titre, il est proposé à l'assemblée de régulariser les années 2018 et 2019, sous forme de subvention comme suit :

- 2018 : 301.00 €
- 2019 : 277.00 €

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VALIDE les subventions au Comité d'Action Locale tel que ci-dessous

- 2018 : 301.00 €
- 2019 : 277.00 €

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Michèle PLANTE

**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr




Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 03/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/03/2020